

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE L'ED 354

15 mars 2021

(VISIO-CONFÉRENCE)

Présent.e.s à distance : Perle Abbrugiati, Jean Arnaud, Laura Bordes, Nicole Colin-Umlauf (à partir de 10h), Christine Esclapez, Pierre Kaser, Sébastien Lefait, Catherine Mazauric, Claudio Milanesi, Mathilde Mougin (jusqu'à 10h30), Catherine Para, Sophie Vallas, Jean Viviès

Excusé.e.s : Alexis Nuselovici, Ezin Pierre Dognon, Jade N'Guyen, Delphine Paul (ENSP)

Approbation du dernier PV : unanimité

### 1. Informations

#### —Rectification du dernier PV : traitement des demandes de pré-rapports de thèse par des MCF non-HDR :

C'est le Collège doctoral, et non le Conseil de l'ED, qui examinera ces demandes (rares dans notre ED).

#### —Créneau pour les Conseils de l'ED à partir de la rentrée 2021 :

Le Conseil devra sans doute se réunir un peu plus souvent puisque certaines tâches jusqu'alors traitées en Commission Recherche le seront par les ED. Les réunions seront prévues le lundi après-midi, à partir de 13h30. Les titulaires et suppléant.e.s ont été prévenu.e.s afin de réserver ce créneau dans leur EDT.

La question de savoir si le Conseil pourrait avoir lieu en hybride sera étudiée pour savoir si techniquement, une telle organisation est possible ;

#### —Dossier de Georgia Doll (demande de prolongation de contrat doctoral) :

Lors du dernier conseil, il a été dit que ce dossier n'avait pas reçu de réponse : c'est le cas désormais, et cette doctorante a reçu 3 mois de prolongation de son contrat doctoral.

#### —Finale régionale de MT 180, jeudi 18 mars, au Cube, à Aix :

La finale régionale de « Ma thèse en 180 secondes » aura lieu le 18 mars, au Cube, à Aix.

La finale peut être suivie en live (ou plus tard en décalé) sur youtube jeudi

prochain : <https://www.youtube.com/channel/UCqAJ4nmwJdjEweR1cNYPbmA>. On peut voter en s'inscrivant gratuitement ici: <https://www.eventbrite.fr/e/billets-ma-these-en-180-secondes-finale-locale-2021-141689433911>.

#### —Lancement d'une nouvelle campagne de financement de thèse en partenariat avec la Maison Française d'Oxford :

AMU a engagé un partenariat avec la MFO pour financer un contrat doctoral. Le périmètre scientifique sera le suivant : SHS : lettres, histoire, philosophie des sciences, SHS, avec un *intérêt particulier pour les humanités numériques, médicales et environnementales*. Un AAP sera lancé avec 2 prérequis : le projet devra être dans le périmètre, et le porteur de projet doit avoir un contact avec un des collèges d'Oxford qui « guidera » le.la doctorant.e lors de ses séjours à Oxford, un an au moins à la MFO (3 mois, 6 mois, 3 mois : le logement sera réservé

dans ces périodes ; une aide financière est prévue pour le transport et le séjour sera à tarif préférentiel). La MFO peut aider les collègues à trouver un contact. Il faudra faire remonter des projets (sans candidat.e) ; puis, si le dossier est sélectionné, un dossier de candidature passera devant une Commission.

—**Point sur la campagne pour un contrat doctoral à la Casa de Velasquez :**

Après les tensions de l’an passé, cet AAP, dont la convention arrivait à son terme et devait être renouvelée, n’est pas reconduit cette année. La suggestion de le transformer par un AAP « tournant » et impliquant d’autres établissements à l’étranger a été faite. A suivre.

—**Point sur la campagne pour un contrat doctoral à l’École Française de Rome :**

Une réunion « bilan » sur ce partenariat qui existe depuis 6 ans a été tenue avec l’ED 355 et l’EFR. Il en ressort que, malgré nos efforts récents pour présenter des candidatures, l’ED 354 n’a jamais reçu un seul CD, et que, à l’intérieur de l’ED 355, c’est très souvent la même UR, voire le même collègue, qui a reçu les contrats. Une réforme de l’AAP va donc avoir lieu : de nouveaux critères vont être affichés, avec définitions d’axes « incitatifs », et les critères d’évaluation des dossiers seront précisés. Néanmoins, il a bien été dit que pour qu’un dossier soit sélectionné, il devait entrer dans les sujets de l’EFR et nécessiter un véritable terrain, pas seulement un travail en bibliothèque ou archives, par exemple. L’expérience montre bien que nos disciplines ne sont en rien prioritaires. L’ED 354 doit décider si elle demeure dans la liste des ED concernées par le périmètre.

Après discussion, il est proposé de tenter de demander à ce que le périmètre soit élargi : en LSH, les terrains de nos doctorants sont essentiellement des BU et des fonds d’archives. On peut donc encore essayer de faire partie du dispositif et faire un bilan dans deux ans.

—**Point sur la campagne pour un contrat doctoral régional (EJD) :**

Un seul dossier a été transmis à l’ED 354 cette année, très solide (porté par Brigitte Juanals, du CNE). Il a été transmis à la Région après son examen et sa sélection en Collège doctoral.

## **2. Classement des dossiers de candidature à un contrat doctoral inter-ED**

Deux dossiers sont parvenus : l’un avec l’ED 355 (« Esculape face à Dieu. Ce que la religion fait à la médecine (dans les écrits médicaux de langue française, 1532-1628) », porté par Tristan Vigliano, CIELAM, et Isabelle Luciani, Telemme), l’autre avec l’ED 463 (« NOVABOT. Acteur et drone. Dialectique du corps en scène et de son image fragmentée », Louis Dieuzayde, LESA, et Julien SERRE, Institut des Sciences du Mouvement). Le Conseil doit aujourd’hui les classer en tant qu’ED principale (l’ED 354 n’a pas été sollicitée cette année en tant qu’ED secondaire).

Après discussion, le vote est le suivant : 1) projet « Esculape face à Dieu. Ce que la religion fait à la médecine (dans les écrits médicaux de langue française, 1532-1628) », et 2) projet « NOVABOT. Acteur et drone. Dialectique du corps en scène et de son image fragmentée ». Ce classement sera remonté au Collège doctoral, qui aura la charge de sélectionner les 20 projets retenus pour audition (sur 54 projets présentés).

## **3. Finalisation des dossiers de candidature à une première inscription en thèse**

Les dossiers-type ont été finalisés après quelques suggestions des membres du Conseil. Ils seront donc utilisés à partir de la rentrée 2021 afin de tenter de faciliter la collecte des données et l’analyse des dossiers déposés pour une première inscription en thèse.

Ils seront déposés sur le site de l'ED afin que les futur.e.s candidat.e.s puissent commencer à préparer leur candidature.

Fin du Conseil à 12.00.